EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

LES RÉCOMPENSES

DE LA CLASSE 23

HORLOGERIE

PAR A. REDIER, HORLOGER
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

PRIX : 1 FRANC.

PARIS
EN VENTE CHEZ REDIER & Cie
COUR DES PETITES-ÉCURIES, 7 *ter*.
1867

NAZIONALE
BIBLIOTECA
AZL
14386
CENTRALE V. E. II
ROMA

Digitized by Google

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

LES RÉCOMPENSES

DE LA CLASSE 23

(HORLOGERIE)

PAR A. REDIER, HORLOGER
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

PRIX : 1 FRANC.

PARIS
EN VENTE, CHEZ REDIER & Cie
COUR DES PETITES-ÉCURIES, 7 *ter*.

1867

Digitized by Google

AZ C 14386

BVE 0436[illegible]2

Digitized by Google

Il était une fois un pâtissier et un horloger, demeurant l'un et l'autre boulevard des Italiens ; le pâtissier au rez-de-chaussée, et l'horloger au premier étage.

Le premier s'appelait Dardouillet A. Le second Louis R. En l'an 1855, il y eut une Exposition universelle et une distribution de récompenses, et le lendemain, le même homme qui accrochait une médaille d'argent à l'enseigne de Dardouillet A. clouait une médaille de bronze sur celle de Louis R.

— Monsieur, dit un passant, à l'homme qui posait les médailles, vous vous trompez évidemment : vous mettez le bronze à la place de l'argent et l'argent à la place du bronze, à moins que ce que je crois de l'argent ne soit que du zinc.

— Monsieur, mêlez-vous de ce qui vous regarde, et consultez la liste officielle :

PATISSERIE : *Dardouillet A.*, médaille d'argent.
HORLOGERIE : *Louis R.*, médaille de bronze.

— Brave homme, je reconnaîtrai volontiers avec vous que le nom de Dardouillet a quelque chose de prédestiné au maniement sublime de la pâte, des confitures et des sirops ; mais Louis R. est un artiste sérieux qui a fait preuve d'un talent et d'un goût rares. Il est le digne successeur d'un homme dont tout le monde reconnaît le mérite.....

L'homme aux médailles descendit de son échelle, et s'ap-

Digitized by Google

prochant d'un air narquois de ce passant si curieux, il lui tint à peu près ce langage :

— Je serais, cher monsieur, aussi étonné que vous, si je n'étais habitué à voir de ces singularités, depuis bientôt cinquante ans que je suis accrocheur de médailles ; mais je vous trouve bien naïf pour votre âge, si vous en êtes à savoir qu'il y a un grand art dans ce monde pour avoir la bonne part de ce qui tombe du ciel, du pouvoir ou même du hasard. C'est de se placer convenablement. M. Dardouillet A. concourrait avec deux ou trois sommités de sa facile profession, M. Louis R. avec quarante solides illustrations qui ont passé leur vie à perfectionner leur art. De plus, il y a dans ces régates entre horlogers un banc redoutable, contre lequel ils viennent fatalement tous échouer : c'est le banc de la chronométrie. Les chronomètriers seuls peuvent le franchir. Pour les autres, c'est un barrage escarpé et sans bords.....

Cet apologue qui n'est malheureusement qu'une histoire qu'on peut contrôler encore en passant sur le boulevard des Italiens, cet apologue peut indiquer le ton que nous voulions donner à ces quelques pages, inspirées par les premières nouvelles qu'on a eues des récompenses de 1867 à l'Exposition universelle. Mais la liste officielle est passée sous nos yeux après quinze jours d'attente, et cette suite singulière de noms nous a rempli d'une telle tristesse que nous hésitons à dire toute notre pensée.

De plus, en présence de ce qui s'est fait, il nous est impossible de ne point parler du jury ; or comment n'être pas très-respectueux, très-sérieux, en présence du personnel honorable qu'on avait donné pour juge aux horlogers.

Digitized by Google

Nous avons aussi un scrupule. La liste des récompenses est hors de la connaissance non-seulement du public, mais de la plupart des horlogers; pour peu que quelques personnes lisent cette brochure, ce sera une publicité évidemment pénible pour un certain nombre de récompensés, et on pourra nous reprocher d'avoir ainsi aggravé ce stigmate, qu'on aurait au moins dû épargner à certains noms. Mais nous croyons faire quelque chose de plus utile que la critique de l'arrêt qui a été prononcé le 1er juillet; en examinant rapidement ce côté des résultats de l'Exposition, nous pensons laisser quelques utiles enseignements pour ceux de nos confrères qui voudront assister encore à ces concours, et c'est ce qui nous détermine à publier les réflexions qui suivent.

Le jury était en présence de plusieurs principes pour classer les concurrents de l'Exposition de 1867 :

1° Ne juger que sur l'œuvre exposée, sans tenir compte du nom de l'exposant;

2° Rechercher si l'œuvre exposée était l'œuvre exclusive de l'exposant, ou si ce n'était qu'un travail acquis à prix d'argent d'un modeste artiste, et dans ce cas, ne récompenser que celui-ci ou l'exposant ouvrier;

3° Tenir compte des services passés, et récompenser plutôt l'ensemble des travaux, même non exposés de l'horloger;

4° Diviser en catégories les divers genres d'horlogerie, et échelonner dans chacune de ces catégories les récompenses attribuées à la classe, suivant l'ordre de mérite de chaque exposant, dans chaque catégorie;

5° Décider en commençant qu'il y a, par exemple, trois genres d'horlogerie : la haute, la moyenne et la basse horlogerie, soit la chronométrie, la pendulerie ou les montres,

Digitized by Google

et la huitainerie, ou si l'on veut l'horlogerie des savants, l'horlogerie des bourgeois et l'horlogerie de la multitude. Puis, ces catégories faites, distribuer les médailles suivant le même ordre;

6° Ne considérer que la valeur artistique de l'exposant, et non la valeur industrielle et commerçante des objets exposés;

7° Faire un ensemble de tous les principes qui précèdent, concilier autant que possible le mérite de l'objet exposé avec le mérite, l'âge même, la situation, etc., de l'exposant;

8° Enfin, prendre l'initiative d'une mesure de prudence propre à ménager de vieux noms, de respectables chevrons, c'est-à-dire mettre hors concours ceux des exposants qui l'auraient désiré, et les consulter avant de leur infliger quelque récompense inconvenante.

Eh bien! le jury, qu'il nous permette de le dire, n'a suivi de ces règles que les moins raisonnables; et en parcourant le triste tableau des récompenses, on demeure confondu. Il n'y a qu'une justification à ce travail qui blesse le bon sens et la justice à chaque pas, c'est la rapidité avec laquelle il a été fait, c'est le peu d'heures qu'on a imposé à ce jury essoufflé, sorte de cour martiale, moins le parti pris qu'on attribue à ces tribunaux de circonstance.

Il faut pourtant citer des noms pour démontrer ce que nous affirmons, et nous prions instamment nos confrères de ne voir aucune malveillance, aucune envie quelconque de blesser qui que ce soit, dans les comparaisons qu'il nous faudra établir. La thèse que nous voulons soutenir, c'est que personne n'a eu plus qu'il ne méritait, tandis que, au contraire, il y a un grand nombre de confrères qui ont dû être froissés profondément.

Premièrement : Ne jugez que sur l'œuvre exposée.

Nous voyons deux horlogers d'égale valeur : M. Borel, successeur de M. Wagner, et M. Collin, l'un et l'autre fabri-

cants de grosses horloges. Le premier a une médaille d'or, le second, rien ! Or, pendant que celui-ci expose une collection très-riche d'objets d'une exécution et d'un goût parfaits, pendant qu'entre autres nouveautés on remarque dans son exposition des fonctions de carillon d'une construction toute nouvelle et très-ingénieuse; on trouve à grand'peine dans tout le palais, pour M. Borel, une horloge à mouvement continu inventée et *exécutée* par son prédécesseur. Cette pièce est elle-même si mauvaise qu'on peut s'étonner que M. Borel n'ait pas trouvé mieux pour faire acte de présence. Le cylindre dit continu ou uniforme, trébuche à chaque pas, et l'on se demande ce que fait ce mécanisme sous une solennelle coupole qui doit, dit-on, recevoir les diamants de la couronne.

Sans doute, M. Borel a amené le Jury chez lui et lui a montré quelque œuvre hors ligne qu'il est si à même de faire, personne n'en doute; mais pourquoi le jury n'est-il allé que chez M. Borel? Pense-t-on que s'il avait daigné faire une visite aux ateliers de M. Lepaute ou de M. Paul Garnier, il n'eût point vu d'aussi beaux ouvrages?

La portion d'horloge de M. Lepaute exposée est un véritable chef-d'œuvre d'exécution. On peut lui reprocher les formes vieillies de son pendule; mais entre l'enseignement que nous apporte l'instrument de M. Borel et celui que nous apporte celui de M. Lepaute n'y a-t-il pas de quoi décourager les plus intrépides, quand on songe que ce vieux nom de Lepaute est apostrophé d'une médaille de bronze, la même qu'on a donnée aux apprentis de Besançon.

A part le mérite exceptionnel de M. Pointaux, coopérateur, et récompensé, nous le dirons, insuffisamment comme tel, qu'est-ce qui justifie la différence entre les récompenses de M. Desfontaines et de M. Charpentier-Oudin? S'il y a chez M. Desfontaines, au milieu d'ouvrages moins importants, une pièce ou deux chefs-d'œuvre d'habileté de son coopérateur,

M. Charpentier, par son imagination, le goût parfait de ses ouvrages, atteint le même niveau, s'il ne le dépasse. Le Jury sait que ces deux maisons sont contiguës et rivales au Palais-Royal, et il passe outre!

Que dire de la mention honorable de M. Detouche qui expose au moins une magnifique horloge. Les supports en fonte, œuvre de son architecte, ne sont pas heureux, cela est vrai, mais la partie mécanique est vraiment belle... Mention honorable!!! Ce n'est donc pas l'œuvre exposée qu'on a jugée!

Secondement : Le Jury a t-il recherché si l'œuvre exposée était l'œuvre exclusive de l'exposant, ou si ce n'était qu'un travail acquis à prix d'argent, et dans ce cas n'a-t-il récompensé que celui-ci ou l'exposant ouvrier?

Il est de mode dans un certain monde de mettre toujours l'ouvrier en avant; sans lui tout est perdu, c'est lui qui fait tout, entend tout, les patrons ne sont que des auxiliaires dont l'argent seul fait le mérite, etc. Dès lors il faut rechercher cette obscure victime du mercantilisme et à tout prix lui rendre ce qui lui appartient.

Sans contredit, le Jury ne pouvait adopter une manière de voir aussi radicale et nous dirons même aussi ridicule, mais on conçoit très-bien qu'en mitigeant le principe il puisse s'en être inspiré. Examinons ce qui s'est fait.

Les horlogers de Besançon avait écrit en toutes lettres ces mots : *Exposition collective des ouvriers, contre-maîtres et fabricants du Doubs.* Cette enseigne singulière qui rappelait quelque peu la chanson de M. de La Palisse comme un tableau de bataille sous lequel on lirait : Bataille gagnée par les soldats, sous-officiers, capitaines et généraux de l'armée française; cette enseigne, disons-nous, n'a pas le moins du monde inspiré le jury. Les ouvriers n'ont rien eu, les contre-maîtres rien, et les fabricants peu de chose. Une médaille d'or, donnée à une des deux principales maisons de Besan-

Digitized by Google

çon, aurait été d'un grand effet dans ce pays si industrieux et qui a tant fait d'efforts. Tout ce qu'on a pu faire, c'est de donner une médaille d'argent à l'ensemble : MM. Savoye, médaille de bronze; M. Fernier, M. Cressier, mention honorable. Cela ressemble à autant d'outrages.

La belle horloge de M. Detouche ne s'est point fabriquée toute seule, et puisqu'on ne donnait qu'une mention honorable à celui qui l'exposait, sous prétexte sans doute qu'il ne l'avait pas limée lui-même, fallait-il au moins rechercher son vrai créateur et le récompenser largement. La liste est muette sur ce point. Nous l'avons déjà dit : Le Jury a donné la médaille de bronze à M. Pointaux, sans doute en vue d'encourager le vrai producteur. C'était trop peu, et nous allons le prouver par une petite anecdote dont on nous a garanti l'exactitude. M. Paul Garnier, ce vieux maître si laborieux, si plein de goût, d'ingéniosité et de savoir, contemplait devant l'un de nous la belle pendule de M. Pointaux. « Nous vieillissons, dit-il, et c'est dommage, car après lui et moi il n'y aura plus personne. » Ce jugement pourra consoler M. Pointaux, et quant au peu de modestie qu'on peut trouver dans les paroles de M. Garnier, passons et admirons au contraire ces natures fortement douées et si sûres d'elles-mêmes qu'elles n'hésitent pas à dire ce qui est.

Troisièmement : Le Jury a-t-il tenu compte des services passés, et a-t-il récompensé plutôt l'ensemble des travaux, même non exposés de l'horloger?

On peut très-carrément affirmer que le jury a repoussé ce mode d'examen sans pitié, et que comme des Romains sur leur chaise curule, il aurait sacrifié ses enfants plutôt que de céder à cet entraînement. Les plus grands noms y ont passé. L'œuvre de Robespierre nivelant à sa manière l'aristocratie de 93, n'est qu'un modèle mou et amoindri à côté de cette sorte de razia : M. Lepaute, M. Paul Garnier, médaille de bronze ; M. Henri Robert, mention honorable ; M. Wagner,

rien, et si M. Breguet n'eût été heureusement hors de concours, on lui eût évidemment décerné une mention honorable, *ex æquo* peut-être avec quelque fabricant de réveils à coup de pistolet.

En effet, à l'époque où le Jury, au pas de course réglementaire, a eu à faire son travail, très-peu d'exposants étaient prêts, M. Breguet avait pour tout étalage une montre émaillée. Depuis, sa petite vitrine a reçu un grand nombre de montres d'une exécution qui rappelle les plus beaux jours du quai de l'Horloge. On peut en contester le goût, trouver les boîtes massives, mais tous les détails de ces petites machines sont des merveilles de soin, de fini, de délicatesse, et nous pouvons ajouter, assurément, de précision.

Une demi-exception a été faite à cette rigueur de Spartiate en faveur de M. Brocot : on lui a décerné la médaille d'argent, quoique sa vitrine ne contienne guère que ses anciens modèles. M. Brocot, par les services qu'il a rendus à la pendulerie riche, par ses travaux théoriques et pratiques, par son influence sur les perfectionnements que la pendule a éprouvés, devait avoir une première récompense. Nous sommes surpris qu'on ait été jusqu'à la médaille d'argent. Quelque audacieux juré aura pris avec chaleur sa défense, et nous l'en félicitons.

Quatrièmement : Le Jury a-t-il divisé en catégories les divers genres d'horlogerie, et a-t-il échelonné dans chacune d'elles les récompenses suivant le mérite de chaque exposant?

Evidemment non. Il a donné aux fabricants de montres marines les quatre cinquièmes des grandes récompenses, et a traité comme les parias du métier tout ce qui a le malheur de ne pas régler un chronomètre. MM. Montandon frères ont fait l'exception, mais il eût fallu être absolument aveugle pour ne pas récompenser ces grands industriels comme ils l'ont été.

Digitized by Google

Nous dirons peu de choses des étrangers dans cet examen, parce qu'il ne faut jamais parler que de ce qu'on connaît à fond; cependant, examinons ce qui a été attribué à M. Lutz.

M. Lutz est sans doute le même qui, dès l'origine des Expositions, adresse une carte de spiraux à tous les concours, et qui chaque fois, en échange de son envoi, remporte un premier prix. Nous supplions M. Lutz de n'être pas blessé de ce que nous allons dire; mais qu'on nous explique en quoi se justifie un pareil triomphe.

Les spiraux de M. Lutz sont excellents, ils ont des qualités rares, nous le voulons bien; mais M. Lutz garde le secret de sa fabrication, et n'a pas fait faire un pas de plus à son industrie depuis le jour où il entra dans la lice en 1851. Encore une fois, c'est le même travail, le même objet, la même carte d'étalage, le même secret, la même ignorance pour le public qui vient s'instruire à ces grandes exhibitions.

Ainsi, dès à présent, si M. Lutz assiste encore à cinq ou dix Expositions, il faut, avant toute chose, lui mettre de côté sa médaille : c'est cotté pour l'éternité. Ayons tous les ans dans chaque nation une Exposition universelle, et la médaille Lutz sera frappée la première comme une rente irrévocable. C'est classé, c'est jugé d'avance, et cela tout simplement parce qu'il fait très-bien les spiraux de chronomètre.

Si l'on voulait attribuer un nombre imposé de médailles d'or à la Suisse, il y avait bien des noms qui auraient mérité ce grand encouragement, et M. Lutz n'eût pas souffert le moins du monde de se voir une médaille d'argent.

Pourquoi mettre au second, au troisième rang des artistes exerçant la même profession sous prétexte qu'ils ne spécialisent pas la précision? La précision est-elle la seule vertu qui mérite des couronnes? N'est-ce rien que le goût, que la forme, que le bon marché? Sous prétexte qu'on a des savants pour juges, doivent-ils déclasser tout ce qui ne touche pas

particulièrement à la science? Y a-t-il une aristocratie dans le travail des horlogers?

M. Dusautoy a été décoré entre les tailleurs, et, quoique sa profession soit classée parmi les infimes; pourquoi ne pas donner une médaille d'or à celui des penduliers par exemple qui fait le mieux?

Il semble que le jury ait adopté cette cinquième manière de voir qui consiste à faire trois classes d'horlogers, et à leur décerner les récompenses dans le même ordre. Par-dessus tout le chronomètre, par-dessus tout le réglage avec ou sans balancier à compensation auxiliaire. Cette sorte de dada qu'ont tous les jurés de toutes les Expositions a le plus grave inconvénient, sans avoir des résultats qui en vaillent la peine. Dès qu'un jeune horloger s'établit au Palais-Royal ou ailleurs, il se croit obligé de prouver qu'il est *constructeur de chronomètres*, comme on dit dans les listes officielles. Il perd à cela du temps, de l'argent et un peu de sa dignité, parce que c'est un mensonge imaginé pour appeler le public, public qui serait d'ailleurs fort à plaindre s'il donnait ses montres à réparer à de vrais chronométriers.

Mais le jury n'est pas dupe de ce procédé; pour lui il faut être spécialement et absolument constructeur de chronomètres, dès qu'il soupçonne un horloger de faire autre chose. il le fait baisser d'un degré.

Pourquoi M. Théodore Leroy, si heureux dans les concours, si serré dans son travail, si soigneux, si fin dans ses idées, n'a-t-il eu que la médaille d'argent? Il ne peut y avoir qu'une raison, c'est qu'à ses chronomètres étaient mêlées des marchandises plus ordinaires quoique très-soignées et très-élégantes.

Ainsi, c'est convenu, il y a trois classes d'horlogers, les hauts, les moyens et les bas : chronométrie, commerce et camelotte. Si on divise la chronométrie en deux classes, à elle seule elle aura les médailles d'or et d'argent, le com-

Digitized by Google

merce, les médailles de bronze, et la mention honorable sera attribué à ce fretin innommé, qui vit sans doute dans la fange du métier, et qui produit néammoins quelques millions tous les ans par son activité.

Presque tous les fabricants de chronomètres sont nos amis, et c'est peut-être pour cela que nous en prenons plus à notre aise, qu'ils nous laissent donc dire toute notre pensée.

Il y a parmi eux un artiste vieux d'âge et toujours jeune d'humeur, qui a certainement plus d'esprit qu'il n'en faut pour être horloger. Bah ! dit-il avec son accent provençal, les chronométriers font des chronomètres comme M. Jourdain faisait de la prose, et ils seraient bien embarrassés d'expliquer à quoi tiennent leurs succès.

C'est d'une déplorable vérité. C'est un art à peu près comme la médecine : on a, ou on n'a pas de chance.

Si M. X... pouvait dire : Je m'en vais faire trois montres marines dans les conditions de la prime, et le faisait, ce serait à merveille ; mais n'est-il pas constant que tout est incertain dans le travail d'un réglage ? Les chronométriers sont une sorte de rebouteurs opérant par intuition et sentiment, et tous, sans exception, incapables de dire pour quelle cause telle montre donne de bons résultats, et telle autre de mauvais. N'est-il pas vrai qu'on voit souvent, dans le même concours annuel, le même horloger classé le premier et le dernier ?

Ce n'est point une raison pour ne pas les mettre au premier rang, parce qu'après tout, leur travail a une certaine supériorité technique sur celui des autres horlogers ; mais, de là à tout leur attribuer, il y a loin. Le mieux serait encore de faire une classe 22, spéciale pour la chronométrie.

En passant, nous demandons qu'on nous explique pourquoi on appelle ces horlogers des CONSTRUCTEURS *de chronomètres* ? Pourquoi cette emphase ? Un constructeur est un homme qui compose, édifie, modifie suivant les circonstances, suivant les données. Un homme qui fait des machines à vapeur peut

être constructeur, parce qu'à chaque machine, il est en quelque sorte obligé de modifier le plan ; mais faire mille fois la même montre, est-ce là de la construction ?

Ce titre pompeux a été découvert, pour une distribution solennelle de croix, par quelque employé de l'administration.

Voyez-vous annoncer devant Sa Majesté et une multitude attentive M. X. ***, *horloger*, chevalier de la Légion d'honneur ? Quoi ! se sera dit ce fonctionnaire, je suis décoré après vingt ans de service, et je puis avoir pour collègue un *horloger*, celui, peut-être, qui remonte les pendules de mon concierge ! Fi donc !

De même que le coiffeur a détrôné le perruquier, nous assistons à la transformation de l'horloger en constructeur de chronomètres, et, un de ces jours, l'un des marchands de réveils qui s'intitule, à l'Exposition, ingénieur-horloger, s'appellera ingénieur-constructeur de réveils.

Ce tribunal s'est-il plus attaché à la valeur artistique, ou plutôt technique, de l'objet exposé, sans tenir compte de la valeur industrielle et commerciale ?

A voir ces juges armés de microscopes, à les entendre parler de théories, les horlogèrs foncièrement passionnés pour leur art ont pu se réjouir. Nous voilà sauvés, ont pu se dire les puritains du métier ; mais leur déception a dû être grande.

Il y a à l'Exposition une œuvre capitale, monument de patientes recherches, recueil d'études modestes, œuvre de dévouement et d'abnégation, qui ne pourra jamais rendre à son auteur ce qu'elle aura coûté. Nous voulons parler de l'ouvrage de M. Saunier. C'est véritablement le seul traité d'horlogerie digne de ce nom. On lui a décerné la médaille d'argent, et encore n'est-ce point, suivant la liste officielle, pour cet ouvrage, mais pour un outil.

Quelques-uns de nous ont assisté à la visite du jury chez M. Saunier, nous ne savons quel était celui des juges qui le

prenait plus particulièrement à partie ; c'était un étranger, mais il est allé presque à la grossièreté.

Il paraissait avoir des opinions opposées à M. Saunier sur la construction de l'échappement à ancre.

Il parlait beaucoup de *sa théorie*, et, quand on écoutait avec soin, on demeurait confondu. Sa théorie !... Qui est-ce qui connaît sa théorie ? Où l'a-t-il publiée ? Si, au moins, il l'eût expliquée là.

Parmi les objets exposés il y avait un grand nombre d'inventions intéressantes, modestes sans doute comme notre profession ; mais en ont-ils signalé une seule dans la liste des récompenses, nos honorables jurés ?

Il y avait aussi un classement important à faire pour l'émulation de la jeunesse, c'était celui des diverses écoles d'horlogerie. Le niveau le plus parfait a passé sur tous ces établissements. Personne ne niera qu'entre l'exposition de Cluses et celle de Besançon il n'y ait une différence de mérite considérable, et on a donné à l'une et à l'autre une médaille de bronze. Voilà comment sont récompensés les vieux services de M. Benoît. Tous les genres de mérite sont réunis dans la vitrine de celui-ci, invention, plan, goût, exécution, savoir, variété, luxe même... Médaille de bronze ! Et pour achever la chose, Cluses se trouve classé après l'école de Besançon sur la liste qui est faite par ordre de mérite.

Si le même esprit devait présider à l'avenir des Expositions, cette réunion d'artistes ne serait plus qu'un pilori où le travail viendrait chercher l'humiliation et le découragement.

Mais nous voici sur le terrain de la conciliation. Le Jury va ménager les droits acquis, mesurer convenablement la part des jeunes, au besoin appeler les uns et les autres en petit comité, les engager même à se retirer du concours, faire en un mot comme de vrais juges qui tiennent compte du droit et du fait. Rien de tout cela ne se traduit sur la liste des récom-

Digitized by Google

pensés. Tout cela est brutal comme un conseil de guerre: les circonstances atténuantes n'ont pas trouvé un seul avocat dans ces assises redoutables. Il y avait là des petits-neveux de Guillaume-Tell; ces rudes républicains élevés au milieu du granit et des glaciers éternels n'ont pu faire fléchir le droit, on le comprend, c'est dans la tradition de ces stoïques montagnards; mais il y avait avec eux des Français dont la bienveillance est proverbiale; au moins un Anglais spirituel, poli et souple comme un gentleman homme d'affaires.

D'où vient qu'on a été si sec, si raide, si peu conciliant?

M. Vissière nous permettra de prendre sa cause pour exemple.

Cet artiste n'est pas *un de ceux* qui ont le plus travaillé, c'est certainement *celui* qui a, avec le plus de passion et d'acharnement, travaillé au perfectionnement de son art. Les essais de toute nature qu'il a risqués sont considérables. Il a une main de fée, un désintéressement bien connu et des succès officiellement bien constatés. Tout le monde a applaudi lorsqu'il est revenu décoré de la dernière Exposition de Londres.

Cette fois, comme pour laisser à ses confrères plus de facilités dans la lutte, il n'a guère fait qu'acte de présence. Sa vitrine éveille à peine l'attention. Croit-on que M. Vissière eût été froissé de n'avoir qu'une médaille d'argent, surtout si une démarche d'un Juré lui en eût expliqué le motif?

La médaille d'or qu'on lui a décernée n'ajoute rien à sa renommée, et, pour la lui donner, il a fallu blesser ailleurs la justice et le droit. On ne peut même pas opposer sa qualité de chronométrier, puisque M. T. Leroy n'a eu que la médaille d'argent malgré ses nombreux succès au concours du dépôt de la marine.

Enfin le Jury a-t-il eu l'initiative de quelque mesure qui aurait pu amoindrir la difficulté de sa tâche?

Non, le Jury a fait comme d'ailleurs les Exposants eux-

mêmes : on lui a imposé des conditions de temps, de nombre et de valeur, qu'il a acceptées sans songer à la résistance et aux conséquences que cela pouvait avoir.

Il n'y a pas d'autre explication à cette liste funèbre, liste de proscription plutôt que d'encouragement.

Il faut, au reste, le reconnaître, le même phénomène s'est produit dans presque toutes les classes, surtout parmi celles qu'on pourrait appeler les classes savantes.

Quant à nous, qui écrivons ces lignes et qu'on peut croire intéressé dans la question, nous avons heureusement échappé à cette exécution. N'exposant que des objets en dehors de la classe 23 tout en ayant la prétention d'être horloger, le Jury n'a pas eu à nous juger. L'instrument d'astronomie et les baromètres anéroïdes que nous avons exposés font partie de la classe 12, et c'est ce qui nous donne toute liberté dans cet examen.

Le principe des trois ordres de récompenses sera, nous l'espérons, jugé une fois pour toutes. Les Anglais, qui ont le sens pratique à un si haut degré, ont bien compris que tout ce qu'une Commission pouvait faire c'était d'indiquer par une seule médaille ceux des industriels qu'on peut regarder comme en dehors du commun.

Les choses de l'industrie ne se jugent pas comme un tableau.

Dans un objet industriel il y a l'invention, le plan, l'exécution, la sanction du temps et de l'expérience, le succès, la mise en valeur et en exploitation, les moyens de production, etc.

Pour tenir compte de tous ces élémens, le juge devrait se livrer à des études et à des démarches hors de sa portée. Un Juré suisse n'a pas la moindre idée de la valeur d'un industriel parisien, et réciproquement. Que savons-nous nous-mêmes, qui sommes du métier, du personnel et de la fabrication suisse. Il y a tels grands prix et médailles d'argent qui nous sont aussi inconnus à Paris que s'ils habitaient la

Chine. Qu'ont créé ou perfectionné MM. X, Y et Z pour remporter ces récompenses? Nous ont-ils donné le moyen de régler plus facilement les montres, ont-ils créé des outils nouveaux? On n'en sait absolument rien. Quelques-uns ont de jolies, de belles montres; mais les ont-ils faites? N'est-ce pas le même personnel d'ouvriers qui, au Locle ou à la Chaux-de-Fonds, les ont fabriquées pour tous? A notre sens cela n'ôterait pas le mérite du fabricant, mais c'est pour dire que lorsqu'on veut entrer au fond de toutes ces questions on n'en sort pas.

Nous sommes à l'aise, par exception, devant la médaille d'or décernée à MM. Pateck et Philippe. On ne peut rien contester chez ces Messieurs; ce sont de vrais créateurs, de vrais producteurs, et il ne sort rien de chez eux que d'irréprochable.

A part quelques sommités de cet ordre, rien n'est plus grave, plus difficile que de classer le personnel industriel.

Et puis enfin, pour revenir à la petite histoire qui commence cet opuscule, n'est-il pas singulier de voir un confiseur remporter un prix supérieur à celui d'un horloger exposant des ouvrages qui ne peuvent s'obtenir que par une longue pratique; même quand ce confiseur est le premier des siens et l'horloger à un rang moindre.

Les deux personnes désignées dans cet apologue, sont, nous pouvons les nommer, M. L. Raby, qui a succédé à M. Benoît de Versailles, et M. Dardouillet-Achard, confiseur; celui-ci, qui est un homme d'esprit et un homme modeste, fut ébahi en présence de son disque d'argent; M. Raby, qui avait en quinze jours fait lui-même une montre en aluminium, métal découvert peu de jours après l'ouverture de l'Exposition, M. Raby, qui rappelait par la façon dont ses montres étaient exécutées les vieilles traditions de l'école de Paris, fut découragé lorsqu'il se vit relégué avec les médailles de bronze.

Digitized by Google

Depuis lors il a renoncé à fabriquer de l'horlogerie, et c'est un véritable malheur pour notre art. Jamais il ne rentrera dans les concours industriels, et ce qui vient de se passer en 1867 a rayé des Expositions futures un grand nombre de noms qui ne voudront plus s'exposer à être flagellés comme ils l'ont été.

Il y aurait une multitude de fautes à relever dans ce travail du Jury; on ne peut les passer toutes en revue, mais citons ce vieux Henri Jacot, l'un des créateurs de la pendule de voyage à Paris. On a sans hésiter attribué une mention honorable à cet horloger si connu, si soigneux, si scrupuleux sur le travail, pendant que de jeunes concurrents, qui ne lui vont pas à la cheville, ont obtenu des récompenses supérieures. M. Jacot est une sorte de maniaque du bien faire; il fait tout lui-même, de peur de quelque infidélité, mouvements, boîtes, etc., et le voilà relégué à un tel rang! Ni son âge, ni sa renommée n'ont pu le sauver.

M. Boulay-Lépine, rien! Eh bien! il n'est pas un horloger qui ne veuille le proclamer digne au moins de la médaille d'argent. Ses pendules sont de la meilleure école au point de vue des dispositions et de l'exécution. Ce n'est plus un pendulier qui a mis la main à ces ouvrages, c'est un horloger, un véritable horloger.

Que M. Anquetin nous permette aussi de le venger de l'opinion du Jury. Sans doute le genre qu'il cultive et les dispositions qu'il a spécialisées ne constituent qu'une fantaisie utile quelquefois, souvent intéressante, mais ses objets sont bien exécutés; c'est un horloger qui aime les choses de bonne qualité : il y a des idées dans ce travail et du travail dans ces idées.

Il faudrait citer tout Besançon pour relever les fautes du Jury à l'égard de cette fabrique, c'est une véritable hécatombe. Ce sacrifice était sans doute agréable aux divinités helvétiques, et, malgré les protestations des victimes, il faut l'accepter.

Digitized by Google

On nous assure qu'on cherche à réparer tant de fautes et que l'Administration supérieure, qui a compris tout ce qu'il y avait de grave à froisser une population nombreuse et intelligente comme celle de la Franche-Comté, voudrait donner quelque compensation éclatante à ce désastre.

On ne peut que l'en féliciter; mais qu'elle se hâte.

Comment tout relever dans cette liste, qui rappelle les caprices du hasard et le bon plaisir de notre ancien temps.

On y voit M. Vérité, de Beauvais, médaille d'argent; et M. Vérité n'a absolument rien exhibé, et certainement les membres du Jury n'ont pas fait le voyage pour visiter ses ateliers. M. Vérité qui n'a, depuis l'ouverture de l'Exposition, pas même aperçu un juré, était ébahi en apprenant cette bonne aventure.

M. Rodanet fils, qui n'exposait guère que des montres de Genève et des chronomètres de son père, reçoit une médaille d'argent qu'on croit donner à celui-ci; et ce jeune homme, à peine établi à Paris, triomphe avec quelque confusion évidemment de cette méprise, à côté de vieux services qui n'ont obtenu que la mention honorable.

M. Beignet a une médaille d'argent, c'est fort bien, et son horloge est assez bien exécutée pour cela; mais quelle comparaison peut-il y avoir entre l'œuvre de ce jeune exposant et celles de MM. Lepaute et P. Garnier, qui n'ont que la médaille de bronze. Ces deux derniers ouvrages sont parfaits; et certains défauts, même de main-d'œuvre, sont tellement choquants chez M. Beignet qu'on ne peut expliquer qu'il les ait laissés que par la crainte de n'arriver pas à temps.

Un des plus curieux côtés de ce travail et qui dénote la rapidité obligatoire avec laquelle il a dû être fait, c'est la suite des légendes qui accompagnent le nom du récompensé.

Digitized by Google

On y lit des choses comme celles-ci :

Médaille d'argent : M. Th. Leroy pour ses pendules de voyage ! Et on ne dit rien de ses chronomètres qui ont obtenu quatre ans de suite la prime au concours de la marine.

Médaille d'argent : M. Saunier, pour sa machine à arrondir. Et précisément cet outil est le moins sérieux de son étalage, et on ne dit pas un mot de son beau livre.

Médaille d'argent : M. Beignet, pour ses pendules compensateurs. Et les pendules qu'il expose à côté de sa belle horloge sont d'une construction lourde, sans goût et sans exécution.

Médaille de bronze : M. Paul Garnier, pour ses montres. Et ces montres n'étaient dans son exposition qu'un remplissage.

On lit encore des choses comme celles-ci :

M. Montandon, horlogerie. Et il n'expose que des ressorts.

M. Vissière, pendule astronomique. Et il n'a envoyé que deux chronomètres.

M. Rodanet, montres. Et il écrit lui-même sur sa vitrine que les montres qu'elle contient sont de MM. Philippe et Patek, de Genève.

M. Brocot, bronzes. Et il n'y a pas un seul bronze chez cet exposant.

M. Lecoq, chronomètres de poche. Où sont ces chronomètres de poche?

M. Couët, montre à bague. Qui a vu cette montre à bague?

M. Farcot, statue. Voilà notre savant Jury qui estime la valeur des statues ! ! !

MM. Japy, Marti et Roux, réveils de poche. Où sont les Réveils de ces messieurs qui n'ont absolument rien exposé, pas même une vitrine vide?

M. E. Martin, outils. Où sont donc ces outils?

M. Detouche, bronzes d'art ! ! ! Le Jury était-il donc chargé de décerner des récompenses aux objets d'art, et, s'il en était

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

ainsi, comment n'a-t-il donné qu'une médaille de bronze à la splendide vitrine de M. Charpentier?

On demeure profondément attristé en présence de ce travail si légèrement fait, et il faut connaître tout ce qu'il y a de droiture, d'honorabilité et de bonne volonté même, chez le Jury qui a été chargé de la classe 23, pour ne pas faire des réflexions d'un autre ordre.

Sa tâche était-elle aisée? Assurément non, et on ne peut au fond se plaindre que d'une chose, c'est qu'il l'ait acceptée telle qu'elle lui était imposée.

Le Jury a eu deux matinées, à peine trois, pour faire tout son travail. On ne lui a pas même laissé le temps de concerter comment il le ferait. Un grand nombre d'exposants étaient en retard sans qu'ils puissent en être responsables; personne n'avait été convoqué à domicile. Ceux des horlogers que le hasard conduisit à l'Exposition apprirent des gardiens que le Jury devait passer un mardi, et le lendemain peut-être.

Chacun des avertis est à son poste. Le Jury se laisse absorber par quatre ou cinq fabricants de riens, acharnés après leurs juges. Trois, quatre de ces intrépides se disputaient à la fois leurs oreilles et leurs yeux, et ces hommes honorables y mettaient une patience, une bonne volonté qui semblait être en proportion de l'indignité de l'œuvre expliquée.

Enfin, après une matinée d'obsessions, le Jury arrive chez les horlogers moins verbeux; mais l'heure avance rapidement, et c'est au pas de course que l'examen se fait. Deux jours de suite, les choses se sont passées de même; puis la lassitude d'un travail si pénible arrivant, on s'est hâté encore davantage, et parce que la Commission impériale a ordonné que les listes des récompenses soient closes tel jour, on a achevé ce travail au risque de produire le résultat que nous avons expliqué plus haut.

Digitized by Google

Personne n'oubliera ces deux fiévreuses matinées, la fatigue et l'anxiété de chacun, les difficultés aggravées par la disposition des vitrines; ces juges étrangers, étonnés qu'il y eût des horlogers ailleurs que chez eux, de grands travaux jugés en cinq minutes, des joujoux discutés des heures entières, etc.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule classe 23 qui a fonctionné dans ces conditions; les mêmes causes ont produit le même effet presque partout, et là où il en a été autrement, il a fallu développer une grande énergie.

Il reste à expliquer comment la classe 23 n'a pas pu avoir une seule croix. Depuis l'origine des Expositions, c'est la première fois qu'on assiste à une pareille défaite. Le Jury n'est pas seulement chargé d'apprécier le travail des exposants : il a une mission plus importante, c'est celle de défendre la classe qu'il examine, c'est de la faire valoir aux yeux des hautes Commissions, pour que les encouragements ne lui soient pas ménagés. Comment! personne entre tous ces travailleurs dont aucun ne s'enrichit, personne n'a pu atteindre le ruban qu'on a décerné à des parfumeurs et à des tailleurs d'habits?

Jusqu'au dernier moment, on a cru que M. Dumas, de Saint-Nicolas, serait porté sur la liste. Il faut croire même que le Jury l'avait désigné, mais comment n'a-t-il pas soutenu la cause de cet artiste si distingué, si intelligent et si modeste à la fois?

M. Dumas est un charmant homme et un homme d'esprit; tout le monde connaît ses succès, tout le monde sait quel pas il a fait faire à la fabrication des chronomètres en France, tout le monde enfin le désignait pour la croix. Lui-même devait y compter, et il a été victime d'une sorte de mystification administrative qu'il nous pardonnera de raconter ici.

Il est d'usage, avant de clore les listes des décorés, de s'assurer, par des informations faites avec soin, si le candidat

Digitized by Google

a une conduite irréprochable, si même il est dans une situation qui le mette à l'abri d'un revers, etc. Trois jours avant le 1er juillet, le sous-préfet de Dieppe, le maire de Saint-Nicolas reçoivent de pressantes dépêches pour donner toutes ces indications à l'administration. La réponse ne fut qu'une couronne d'éloges, de compliments et de bonnes notes.

On sait tout en province. Bientôt tout Dieppe et tout Saint-Nicolas est au seuil de sa porte pour complimenter le futur chevalier. Ses ouvriers préparent des discours, ses ouvrières préparent des fleurs. Lui-même, confondu et ne sachant où cacher sa modestie, tout en protestant que ce n'est qu'une fausse appréciation des choses, finit peut-être par avoir foi dans cette sorte de *vox populi*.

Hélas ! quelque jury plus habile avait détourné ce ruban de sa première destination, et ce brave M. Dumas s'est trouvé Gros-Jean comme devant.

Pour un caractère de sa trempe, ce n'est point un chagrin sérieux, et d'ailleurs la chose lui est tellement acquise que c'est en quelque sorte une affaire de quelques jours.

Le jury n'a pas énergiquement défendu notre cause, il a trop aisément subi les données de l'omnipotente Commission impériale, et encore une fois, c'est le seul reproche qu'on puisse lui adresser.

Nous avons pris la liberté de dire notre pensée sur le travail des honorables jurés que la Commission impériale avait octroyés à la classe 23; nos confrères nous permettront-ils de profiter de la circonstance pour leur adresser quelques réflexions à propos de certaines idées qui semblent dominer chez les horlogers ?

Les déceptions de la classe 23 sont instructives, elles devraient, une fois pour toutes, corriger nos confrères de la manie de vouloir être des savants ou des demi-savants. Ils représentent dans l'industrie ce que les pharmaciens représentent dans une autre branche du travail. Une demi-dou-

zaine d'entre eux étalent à côté de leur ouvrage d'établi, l'ouvrage de leur bureau. Ce sont des brochures, des traités, des mémoires, etc. On ne sait au juste si l'on est dans une boutique ou dans une académie. Tous ces ouvrages sont intéressants, cela est incontestable, et cela relève assurément la valeur de notre profession aux yeux du public. Mais il en résulte que fatalement on doit nous donner des savants pour juges, et c'est ce qui peut nous arriver de pire dans un concours comme celui des Expositions.

Un savant est élevé dans le mépris du commerce, et ne peut considérer comme ayant de la valeur dans l'industrie que ce qui se rapproche de la science.

Quel cas peut faire un savant de la richesse des nations, d'un pays, d'une ville, d'un village? Quel cas peut-il faire de l'élégance, du goût et de la forme? Et lorsque, par hasard, il est en présence d'un objet qui tient à la science, avec quelle hauteur souveraine il examine l'œuvre de l'artiste. Il est vrai que lorsqu'à son tour il veut se mêler des choses de l'industrie, il y est tellement novice et emprunté qu'il nous fait sourire; mais tandis que pour rien au monde il ne nous voudrait pour juges, nous industriels et artistes, nous sommes auprès de lui d'une obséquiosité qui va souvent jusqu'à la platitude, et ce savant semble nous faire en nous vexant beaucoup d'honneur.

Ceci ne s'adresse à personne en particulier bien entendu; il faut nous estimer très-heureux même de la part faite aux horlogers de 1867. Nos jurés voulaient le bien, l'excès de leurs scrupules même a nui à la valeur de leur travail, et nous n'admettrons jamais qu'ils aient cédé à un mauvais sentiment quelconque. Leurs traditions, leur genre de travail, la spécialité de leurs études, avec le peu de temps qu'on leur a laissé, ont fait tout le mal. Lors d'une réunion d'horlogers faite, il y a dix-huit mois, pour demander que les horlogers fussent classés dans une catégorie plus savante que le

Digitized by Google

groupe où on les a laissés, seuls nous osâmes demander le maintien de cette classification, et nous exprimâmes le regret qu'on ne nous ait pas rapprochés de la bijouterie et du mobilier. Nos confrères poussèrent les hauts cris, et le résultat n'en a pas moins justifié nos inquiétudes.

A côté de nos demi-savants on peut placer les horlogers à diplôme, c'est-à-dire ceux qui voudraient que nul ne s'intitulât horloger s'il n'avait passé un examen en règle, et s'il n'avait entendu prononcer à son profit le fameux

Dignus est intrare
In nostro docto corpore.

Il y aurait une petite Sorbonne de l'horlogerie où solennellement M. Saunier, M. Pierret ou moi peut-être nous interrogerions les candidats au baccalauréat ès rouage ou ès échappement. De même que les médecins, munis de leurs diplômes, peuvent tuer à tort et à travers des gens qui se portent plus ou moins mal, les docteurs diplômés de l'horlogerie pourraient massacrer en toute tranquillité les montres des bons bourgeois ou les mettre en bon état.

Il est facile de prouver non ce qu'aurait de choquant une pareille organisation avec les institutions modernes, cela ne se démontre point, c'est tout simplement évident; mais de prouver que ni le public, ni les vrais horlogers ne gagneraient rien à cela.

Pour n'examiner qu'un côté de la question, nous affirmons qu'il y a une multitude de rhabilleurs qui sont à peine horlogers, et à qui, cependant, nous aimerions mieux confier nos montres à réparer qu'à certaines sommités même de la chronométrie.

Nous doutons, par exemple, que parmi les cinq horlogers français qui ont obtenu la médaille d'or, il y en ait un seul qui soit à même de réparer convenablement une montre à roue de rencontre. Cela ressemble à un paradoxe, mais

Digitized by Google

n'est-ce point l'exacte vérité? Un rhabilleur, un vrai rhabilleur, il ne faut pas s'y tromper, est un artiste dans toute la valeur du mot. Le rhabilleur n'est pas théoricien, mais il fait marcher une montre.

Il s'est passé un fait à l'Académie des sciences, il y a peu de temps, qui rentre dans le même ordre d'idées. Il fallait élire un membre de la section de navigation. « Nommons M. X., disaient les uns, c'est un théoricien distingué. — Nommons, au contraire, l'amiral X., disaient les autres; quand un bâtiment à vapeur ne veut plus marcher, que tout le génie des constructions navales y a vainement mis tout son savoir, l'amiral X. est appelé, et quelques jours après le vaisseau marche comme au premier jour. » L'amiral X a échoué lors de l'élection; peut-être l'Académie a-t elle eu raison, car, après tout, cet amiral n'était qu'un rhabilleur, mais quel rhabilleur!

Laissons donc les diplômes de côté, et sachons bien que le public ne s'y trompe point tant qu'on croit.

En terminant, nous voudrions redire une fois encore à nos confrères que l'horloger est à la fois ouvrier, marchand, décorateur, mécanicien, un peu savant même, et que celui qui ne réunit pas toutes ces qualités à un haut degré ne doit pas pour cela être exclu de notre cercle. Il est rare, d'ailleurs, que quelqu'un réunisse toutes ces conditions, et, si l'un de nous spécialise plus particulièrement l'un de ces dons, pourquoi le chasser du foyer commun?

Ne soyons donc pas exclusifs. Si la plupart d'entre nous ont une existence pénible et modeste, même quand ils sont habiles, sachons admirer le travail d'un confrère, même lorsqu'il s'enrichit.

Ne réservons pas tous nos éloges pour le seul ouvrier ou pour le seul inventeur; ce qui tient au luxe a une grande importance dans notre profession, et comme, après tout, il n'y a que les gens riches qui peuvent acheter de bonnes montres,

rendons hommage à ceux de nos confrères qui les font belles; le luxe entretient ainsi l'art lui-même, et nous en profitons tous.

Qu'on nous permette aussi de regretter que les horlogers n'aient pas eu quelque réunion, pour se voir de plus près, se connaître et s'apprécier entre eux.

Notre genre de travail assombrit un peu le caractère et lui donne de la morosité. De là de petites jalousies et des jugements souvent déplacés. Nous sommes cependant les meilleures gens du monde. Contrairement à ce qui se passe pour la vision, à distance nous avons des rugosités et des raideurs désagréables ; chaque fois que l'occasion nous a rapprochés, nous avons été surpris de nous trouver de si bons camarades.

Que ceux donc qui ont de l'initiative et quelque autorité provoquent quelque réunion, et nous pourrons peut-être ainsi noyer dans la bonne humeur le souvenir de nos déceptions.

Paris. — Imprimerie de Renou et Maulde, rue de Rivoli 144. 6226

00400824 3

Digitized by Google

46
20
15
3888
1/69